

Dossier Comptable et Fiscal

Plaquette

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Association ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

Place DE L'ABBAYE

01500 AMBRONAY
FRANCE

Conseil – Expertise comptable – Audit

Lyon | 69, boulevard des Canuts
69317 Lyon Cedex 04
lyon@qintens.fr
04 78 29 85 04

L'Arbresle | 31, route du Bois du Maine - ZI La Ponchonnière
69210 Savigny
larbresle@qintens.fr
04 78 22 23 85

Jonage | 22, avenue Lionel Terray - Sunstone II B
69330 Jonage-Meyzieu
jonage@qintens.fr
04 78 31 51 14

Dijon | 13, rue Marguerite Yourcenar - Le Vénétié
21000 Dijon
dijon@qintens.fr
03 80 28 07 71

www.qintens.fr

- SOMMAIRE -

ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit	909 373	904 745	4 628	437
Concessions, brevets et droits similaires	172 347	93 634	78 714	83 135
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	419 151	395 011	24 140	32 122
Autres immobilisations corporelles	394 554	369 212	25 342	33 647
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	457		457	8 357
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 895 882	1 762 601	133 281	157 698
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	154 391	15 167	139 224	148 423
Clients et comptes rattachés	64 816		64 816	9 484
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	784 192		784 192	942 282
Charges constatées d'avance	32 819		32 819	27 857
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	435 736		435 736	376 791
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 471 954	15 167	1 456 787	1 504 838
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	3 367 836	1 777 768	1 590 068	1 662 535

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	400 365	437 324
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	10 278	-36 959
Situation Nette (sous-total)	410 642	400 365
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	48 807	64 657
Provisions réglementées	4 628	436
TOTAL FONDS PROPRES	464 077	465 458
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	31 535	46 640
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	31 535	46 640
PROVISIONS		
Provisions pour risques	4 450	4 450
Provisions pour charges	59 604	60 794
TOTAL PROVISIONS	64 054	65 244
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 780	1 466
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 530	142 968
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	135 550	144 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 996	7 794
Produits constatés d'avance	562 546	788 963
TOTAL DETTES	1 030 402	1 085 194
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 590 068	1 662 535

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	3 863	3 858
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	22 127	48 307
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	683 365	624 563
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 409 961	1 519 952
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	180 743	147 741
Dont les dons manuels	12 463	10 681
Dont Mécénats	168 280	137 060
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 367	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17 196	8 918
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	15 105	55 250
Autres produits	-2 376	22 769
Total des produits d'exploitation (I)	2 331 351	2 431 358
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	14 861	37 049
Variation de stock (marchandises)	2 993	-3 895
Autres achats et charges externes	1 044 566	1 084 977
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	50 735	56 308
Salaires	807 467	824 606
Cotisations sociales	338 438	382 092
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 408	25 858
Dotations aux provisions	10 377	7 624
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	450	
Report en fonds dédiés		46 640
Autres charges	15 300	23 420
Total des charges d'exploitations (II)	2 328 595	2 484 679
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 756	-53 321

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 843	7 752
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	6	1
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	2 849	7 752
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	128	31
Différences négatives de change	1	3
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	129	34
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	2 719	7 718
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	5 476	-45 603
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		7 413
Charges Exceptionnelles (VI)		270
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		7 143
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-4 802	-1 500
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 334 200	2 446 523
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 323 922	2 483 483
EXCEDENT OU DEFICIT	10 278	-36 959
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	2 268	55 157
Bénévolat	28 800	46 902
TOTAL	31 068	102 059
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		8 484
Prestations en nature	2 268	46 673
Personnel bénévole	28 800	46 902
TOTAL	31 068	102 059

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 590 068€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 10 278€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'objet de l'association est de permettre et favoriser l'interaction entre les artistes, des publics, des partenaires, des musiques et un patrimoine dans une démarche de création, d'expérimentation, d'innovation et de transmission. Les activités qu'elle met en œuvre sont essentiellement en lien étroit avec la musique ancienne historiquement informée et le patrimoine, sans toutefois exclure tous les autres styles de musiques ou champs artistiques.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 26 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, et supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Depuis le 31 décembre 2023, les comptes de l'exercice clos sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Cette nouvelle réglementation n'a pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

- État de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Actif immobilisé Incorporel	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais D'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	1 059 596	-	22 124	-	-	1 081 720
Totaux (I)	1 059 596	-	22 124	-	-	1 081 720

Actif immobilisé corporel	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	420 129	-	831	-	1 809	419 151
Installations générales, agencements, aménagements divers	104 184	-	-	-	-	104 184
Matériel de transport	15 938	-	-	-	-	15 938
Matériel de bureau et informatique, mobilier	271 877	-	4 386	-	1 830	274 432
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Totaux (II)	812 128	-	5 217	-	3 639	813 705

Actif immobilisé financier	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	8 357	-	6 357	-	14 257	457
Totaux (III)	8 357	-	6 357	-	14 257	457

Actif immobilisé	Valeur brute début exercice	Augmentations (+)		Diminutions (-)		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Immobilisations Incorporelles (I)	1 059 596	-	22 124	-	-	1 081 720
Immobilisations Corporelles (II)	812 128	-	5 217	-	3 639	813 705
Immobilisations Financières (III)	8 357	-	6 357	-	14 257	457
Total Général (I +II+III)	1 880 081	-	33 698	-	17 896	1 895 882

- **Méthode d'amortissements et de dépréciations :**

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau, informatique	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (II)	976 024	22 354	-	998 378
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencés, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	388 007	8 363	1 360	395 011
Autres immo. corp. - Inst. générales, agencés, aménag. divers	84 456	5 584	-	90 041
Autres immo. corp. - Matériel de transport	15 938	-	-	15 938
Autres immo. corp. - Matériel de bureau et inform., mobilier	257 957	7 107	1 830	263 234
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement immobilisations Corporelles (III)	746 359	21 054	3 190	764 223
TOTAUX (I+II+III)	1 722 383	43 408	3 190	1 762 601

Amortissements dérogatoires en lien avec les immobilisations incorporelles (matrice des enregistrements "Label" et ouvrages littéraires créés) :

La valeur nette comptable des matrices des enregistrements " Label " et des ouvrages littéraires créés, est compensée par un amortissement dérogatoire.

Stocks :

- **Evaluation des matières et marchandises**

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

- **Evaluation des produits et en cours**

Les enregistrements et ouvrages littéraires créés par l'association sont évalués au coût de production pour une quantité déterminée, auquel s'ajoutent les frais de fabrication. En cas de retraitage, seuls les frais de fabrication sont retenus.

• Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faites des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	-	-	-
Produits Finis	133 197	15 167	118 030
Marchandises	21 194	-	21 194
En-cours	-	-	-
TOTAUX	154 391	15 167	139 224

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	457	457	-
Créances clients et comptes rattachés	64 816	64 816	-
Autres	784 192	591 932	192 260
Charges constatées d'avance	32 819	32 819	-
TOTAUX	882 284	690 024	192 260
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

État des produits à recevoir :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	47 815
Autres créances	895
Subventions à recevoir	655 353
TOTAL	704 063

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

du 01/01/2025 au 31/12/2025

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Apport partiel d'actif

Pour mémoire, il a été créé une nouvelle association « Patrimoine et Transmission, Centre culturel de rencontre d'Ambronay ». Un accord d'apport partiel d'actif d'Art et Musique d'Ambronay - Centre Culturel de Rencontre à Patrimoine et Transmission, Centre Culturel de rencontre d'Ambronay a été signé le 14 avril 2023. Par cet acte, il a été décidé de transférer à cette nouvelle association les activités relatives à la valorisation du patrimoine, l'éducation et la formation artistique et d'une manière générale, le soutien des artistes en résidence.

Sur le plan de la TVA, les deux associations bénéficient du régime de l'assujetti unique afin d'éviter de soumettre à cette taxe leurs facturations internes.

La valeur nette des biens apportés se rapportant aux branches d'activité concernées, s'élevait à 3.000€ au 31/12/2022. Cet apport a été comptabilisé dans les fonds propres de l'Association Art et Musique.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	437 324	- 36 959			400 365
Excédent ou déficit de l'exercice	-36 959	36 959	10 278		10 278
Situation nette	400 365	-	10 278	-	410 643
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	64 657			15 850	48 807
Provisions réglementées	436		4 628	436	4 628
TOTAUX	465 458	-	14 906	16 286	464 078

Information sur les fonds dédiés :

• Subventions :

Variation des fonds dédiés issus de Subventions :

	Ouverture	Report	Utilisations			A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements	Transfert	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Erasmus + 2024	46 640		15 105			31 535	
TOTAUX	46 640	-	15 105	-	-	31 535	-

Informations sur les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement	482 801	-	-	482 801
Quote-part virées au résultat	418 144	-	15 850	433 994

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Provisions :

Provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Réglementées	436	4 628	437	4 628
Pour Risques	4 450	-	-	4 450
Pour Charges	60 794	5 258	6 448	59 604
TOTAUX	65 680	9 886	6 885	68 682

Provisions	Nature Augmentations			Nature Diminutions		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Réglementées	4 628			437		
Pour Risques						
Pour Charges	5 258			6 448		
TOTAUX	9 886	-	-	6 885	-	-

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	4 450	-	-	4 450
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	60 794	5 258	6 448	59 604
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	65 244	5 258	6 448	64 054

(1) dont provision pour risque d'emploi : -

(2) dont provisions pour grosses réparations : -

	Montant début exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant fin exercice
Provisions pour risques	4 450						4 450
Provisions pour charges	60 794		5 258	6 448			59 604
604TOTAUX	65 244	-	5 258	6 448	-	-	64 054

Pensions, Retraites et versements similaires :

Depuis l'exercice 2017, l'association comptabilise une provision pour constater ses engagement sen matière de pensions et retraites. La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Ceux-ci sont déterminés en fonction des critères suivants :

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Indemnités valorisés selon l'accord conventionnel d'appartenance (Convention collective SYNDEAC):

- Entre 2 ans et 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise: 0,10 mois de salaire par année d'ancienneté
- Après 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise : 1 mois de salaire
- Après 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise : 1 mois 1/2 de salaire
- Après 15 ans d'ancienneté dans l'entreprise : 2 mois 1/2 de salaire
- Après 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise : 3 mois 1/2 de salaire
- Après 25 ans d'ancienneté dans l'entreprise : 4 mois de salaire
- Après 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise : 4 mois 1/2 de salaire

Pondération en fonction de l'âge :

- Salariés âgés de 55 ans et plus : retenus pour 1
- Salariés âgés de 50 à 54 ans : retenus pour 0.75
- Salariés âgés de 35 à 49 ans : retenus pour 0.30
- Salariés âgés de moins de 35 ans : retenus pour 0.10

Age et conditions de départ à la retraite :

Départ volontaire à partir du moment où le salarié peut faire valoir ses droits, ou mise à la retraite à 67 ans révolus (taux plein).

Engagement Retraite	Indemnités de départ à la retraite
Provisionné	59 604
Non Provisionné	
TOTAUX	59 604

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	86 780	86 780	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	242 530	242 530	-	-
Dettes fiscales et sociales	135 550	135 550	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	34 531	34 531	-	-
Produits constatés d'avance	562 546	269 665	292 881	-
TOTAUX	1 061 937	769 056	292 881	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

État des charges à payer :

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 823
Dettes fiscales et sociales		71 395
Autres dettes		2 229
TOTAL		189 447

Informations sur les postes du compte de résultat :

Méthode retenue pour la refacturation des frais de personnel et des frais mixtes de Art et musique d'Ambronay à l'association Patrimoine et Transmission :

Pour l'exercice 2025, les frais de personnel et frais mixtes (logiciels métiers, téléphonie et moyens de communication, entretien maintenance bureautique et véhicule, assurance) qui concernent l'association Patrimoine et Transmission sont refacturées selon une clé de répartition calculée en faisant le rapport entre les produits d'exploitation de Patrimoine et Transmission et le total des produits d'exploitation des deux associations (Art et musique d'Ambronay et Patrimoine et Transmission).

Au 31 décembre 2025, cette clé est de 82,7% pour Art et musique d'Ambronay et de 17,3% pour Patrimoine et Transmission. Au titre de 2025, cette méthode donne les chiffres suivants :

- Pour les frais de personnel (salaires bruts et charges sociales), un montant de 223 929 € est facturé de Art et musique d'Ambronay à Patrimoine et Transmission
- Pour les frais mixtes (ou charges dites "support"), un montant de 12 106 € est facturé de Art et musique d'Ambronay à Patrimoine et Transmission.

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Aides ou subventions obtenues ou affectées sur N	- Subventions rétrocedées en N à l'association Patrimoine et Transmission	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	9 500		9 500	6 500
Aides au développement des compétences			-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles			-	-
Financement des formations par apprentissage			-	-
Forfaits d'externat			-	-
<i>dont forfait Etat</i>			-	-
<i>dont forfait Région</i>			-	-
<i>dont forfait Département</i>			-	-
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>			-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue			-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole			-	-
Autres concours publics			-	-
<i>Sous-total concours publics</i>	9 500	-	9 500	6 500
Subventions État	302 000		302 000	302 000
Subventions Région	250 000		250 000	277 000
Subventions Département	688 500	93 500	595 000	715 000
Subventions Communes et groupements de communes	110 000	34 000	76 000	66 000
Autres subventions d'exploitation	211 312	49 701	161 611	153 452
<i>dont programmes de l'Union Européenne (SEEE, ...)</i>	<i>226 417</i>	<i>49 701</i>	<i>176 716</i>	<i>106 812</i>
<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +, ...)</i>	<i>-15 105</i>		<i>-15 105</i>	<i>46 640</i>
Report de subventions			-	-
<i>Sous-total subventions d'exploitation</i>	1 561 812	177 201	1 384 611	1 513 452
Total concours publics et subventions d'exploitation	1 571 312	177 201	1 394 111	1 519 952

Subvention européenne Seemerging :

En 2023, une subvention européenne avait été accordée pour le projet Seemerging dont la réalisation se fait avec d'autres partenaires de l'Union Européenne. Sa durée s'étale sur la période 2024-2027. Le montant attribué à Art et Musique s'élève à 961.300€. Au 31 décembre 2023, ce montant figurait dans le compte « Produits constatés d'avance » puisque le projet n'avait pas encore débuté.

Ce projet a débuté en 2024 et le compte « Produits constatés d'avance » a été réduit au fur et à mesure de la réalisation de ce projet. Sur ce principe, l'association Art et musique a affecté au 31 décembre 2025:

- 176 716 € de produit en subvention d'exploitation,
- 49 701 € de quote-part de subvention transmise à l'association Patrimoine et Transmission

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les ressources reçues en nature par nature par l'entité sont utilisées pour les besoins de son activité.

La mise à disposition des locaux n'a pas pu être valorisée

Liste des contributions / Nature contributions	Montant	Méthode valorisation
Prêt de mobilier pour l'espace festival	2 268	
Bénévoles festival (2 104 heures * 13.69)	28 801	Nombre d'heures valorisées au SMIC horaire de 11,88€ et des charges sociales au taux de 15.25%
TOTAL	31 069	

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	31/12/2025 (publiés)	31/12/2024 (reclassement selon les nouvelles réglementations)	31/12/2024 (publiés)
Produits exceptionnels	-	7 413	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 500
Produits exceptionnels sur opération en capital			3 913.18
Reprises sur provisions et transferts de charges			-
Charges exceptionnelles	-	270	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			270
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			-
Résultat exceptionnel	-	7 143	7 143

Autres informations :**Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :**

	Montant
Mission de contrôle légal des comptes	4 700
Autres prestations	
TOTAUX	4 700

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen	dont femmes	dont hommes
Intermittents	3	1	2
Permanents en CDI	15	12	3
Permanents en CDD	3	2	1
TOTAL	21	15	6